

## Recyclage CACES Grues à tour



**Durée de la formation :** 3 jours.

**Type de formation :** Renouvellement

**Référence :** CEGT07

### **Description de la formation**

**Objectif :**

Actualiser les connaissances et savoir-faire pour la conduite en sécurité des grues à tour. Renouveler le CACES correspondant.

**Programme :**

Actualiser les connaissances

Actualiser les pratiques et savoir-faire nécessaires à la conduite en sécurité des grues à tour

Réussir les évaluations théoriques et pratiques afin d'obtenir le CACES grue à tour

**Validation :**

Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®) des Grues à tour prévu par la recommandation R 377 modifiée, si résultat positif

**Pré-requis :**

Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail) et de sa capacité à lire et écrire le français.